

Flash Info : Koeo.net - Le Mécénat de compétences

Auteur :ronie bouchon<ronie.bouchon@neuf.fr>

Allier Solidarité et gestion RH, oui mais comment ?

... avec le Mécénat de compétences :

Favorisé par la loi Aillagon sur le mécénat, le mécénat de compétences permet aux entreprises de déléguer ponctuellement et gracieusement les compétences de ses collaborateurs, pendant leur temps de travail, auprès d'associations d'intérêt général. Ce concept de mécénat participatif est aujourd'hui en plein essor, il répond en effet aux nouvelles attentes exprimées par les collaborateurs et se positionne en tant que véritable outil de solidarité et de gestion RH face aux problématiques actuelles (seniors, sous-employabilité etc.)

Intéressé ?

Découvrez koeo.net : la plate-forme du Mécénat de compétences. Un véritable outil de matching entre entreprise et association.

Et venez participer au débat d'idées sur notre blog <http://www.koeo-blog.net/>